

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de Verson (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 08/11/2022
<b>DATE D’AFFICHAGE</b> 08/11/2022
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b> 21 NOV. 2022
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>
EN EXERCICE : 27
PRÉSENTS : 24
VOTANTS : 26

L’an deux mille vingt deux  
Le 14 novembre à 20 h 00  
Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.

Etaient présents : Mme Nathalie Donatin, Maire.  
Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoint. Mmes Grenèche, Héroult, Letourneur, Le Déroff, Roux, Vandercamère-Desmorteux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Monsimier, Pignorel, Le Rétif, Simon, Stoffel, Conseillers.

Absents excusés :  
M. Péru a donné pouvoir à M. Joubin  
M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif  
Mme Quesnel

Secrétaire de séance : M. Alain Courteille

### OBJET : CREATION D’UN POSTE DE REGISSEUR POLYVALENT A DUREE DETERMINEE AU SERVICE CULTUREL

Madame la Maire expose que conformément à l’article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l’organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l’effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Suite au départ en retraite de l’agent dédié au service culturel et à la vie associative, une procédure de recrutement a été lancée. Il n’a pu être retenu de candidat fonctionnaire. Il convient donc de créer un poste d’adjoint technique et d’autoriser la mise en place d’un contrat à durée déterminée à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022, pour un an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d’autoriser Mme la Maire :

- A créer le poste dans les conditions susmentionnées,
- A signer les pièces nécessaires à cette création.

PREFECTURE DU CALVADOS

22 NOV. 2022

COURRIER

La Maire,

Nathalie DONATIN

